



## Herbol-Radiator AF

**Vernis pour radiateur hautement couvrant et sans solvants aromatiques, pour une mise en œuvre rationnelle**

### I. Description du matériau

Vernis spécial pour radiateurs à base de résine alkyde, ultrabrillant, hautement résistant, sans solvants aromatiques, avec un pouvoir couvrant particulièrement élevé, un excellent recouvrement des bords et un séchage rapide. Le revêtement résiste à la chaleur jusqu'à 180°C et au jaunissement jusqu'à 120°C et est conforme à la norme DIN 55900-2.

### Description du matériau

Type de matériau	Vernis pour radiateurs à base de résine alkyde et sans solvants aromatiques, pour une utilisation à l'intérieur.
Teintes	Blanc
Nuance	Ne peut pas être nuancé
Emballages	0,375 l, 0,750 l et 2,5 l
Brillance	Ultrabrillant
Densité	1,13 kg/l
Composition (conformément à VdL)	Résine alkyde, dioxyde de titane, aliphates, additifs
Valeur limite des COV définie par l'Union Européenne	Valeur limite définie par l'UE pour ce produit (catégorie du produit A/i): 500 g/l (2010). Ce produit contient 437 g/l VOC max.
Code de produit pour peintures et vernis	M-LL 02
Prescription de stockage et de transport	UN: Néant selon ADR 2.2.3.1.5 Le stockage se fait conformément aux prescriptions locales. Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Observer les indications sur l'étiquette.
Emballages	0,750 l et 2,5 l
Marquage de danger	Inflammable. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. Mettre hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs ou les aérosols. Eviter tout contact avec la peau. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. N'utiliser que dans des secteurs bien aérés. Contient 2-Butanonoxime. Peut déclencher une réaction allergique.

## Description du matériau (suite)

### Renseignements importants

Bien aérer également après l'application. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

### II. Informations sur la mise en œuvre

Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être définis en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent être adaptés à l'état de celui-ci et aux exigences requises. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage. Bien remuer le matériau avant son application. Les teintes blanc et dérivées du blanc ont tendance, lors d'un éclairage artificiel ou d'un éclairage naturel insuffisant, à montrer des divergences au niveau de la nuance. Ce phénomène spécifique aux matériaux de revêtement dilués avec des solvants peut être encore renforcé dans des situations sombres ou lorsque l'air ambiant contient de l'ammoniac. Appliquer le vernis uniquement sur des radiateurs ou des conduites d'eau chaudes froides. Pour un meilleur séchage à fond et une réduction olfactive sur le long terme, il est nécessaire de faire chauffer légèrement les radiateurs pendant la phase de séchage.

## Informations sur la mise en œuvre

<b>Procédure d'application</b>	Application au pinceau, au rouleau et au pistolet.
<b>Pistolage basse pression</b>	Taille des buses: 1,5 mm Pression: 1,2 à 1,5 bars Viscosité: 30 - 35 secondes DIN 4mm
<b>Pistolage à haute pression</b>	Taille des buses: 1,5 à 1,8 mm Pression: 2,5 à 3,0 bars Viscosité: 25 à 30 secondes DIN 4mm
<b>Diluant</b>	Application au pinceau et au rouleau non dilué, si nécessaire diluer avec le Diluant synthétique 9610 dépourvu de solvants aromatiques. Pour une application au pistolet, diluer avec le Diluant synthétique 9615 dépourvu de solvants aromatiques, en fonction du système et de l'appareil.
<b>Température de mise en œuvre</b>	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température ne doit pas être inférieure à +5°C et ne pas dépasser 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 %.
<b>Temps de séchage (à 23°C et 50 % d'humidité relative de l'air)</b>	Hors poussière après env. 3 heures, sec au toucher après env. 6 heures, recouvrable après 16 à 18 heures, durci à fond après 1 à 2 jours.
<b>Consommation</b>	Env. 100 ml/ m <sup>2</sup> et par couche
<b>Nettoyage des outils</b>	Immédiatement après utilisation avec le Diluant synthétique 9610 ou 9615 dépourvu de solvants aromatiques.
<b>Stockage</b>	Env. 2 ans dans l'emballage d'origine fermé, dans un endroit sec et frais mais à l'abri du gel.

### III. Variantes de revêtements

Les structures de couches mentionnées ainsi que les supports sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.

### Information importante

Le traitement ultérieur/l'enlèvement des couches de peinture (ponçage, soudage, brûlage, etc.) peut provoquer un dégagement de poussière et/ou de vapeurs dangereuses. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Au besoin, portez un équipement de protection (respiratoire) approprié.

## Variantes de revêtements

### PREPARATION DU SUPPORT

**Exigences générales concernant le support** Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et exempt de substances pouvant dégrader l'adhérence, comme la graisse, la cire ou les produits de polissage. Sur des surfaces recouvertes par un procédé industriel, les lubrifiants utilisés lors de la production, les cires ou le silicone peuvent aussi entraîner des problèmes d'adhérence. Il faut également contrôler l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs. Observer les fiches techniques du BFS n. 20, 22 et 24.

**Préparations générales du support** Pour obtenir une adhérente parfaite, il est nécessaire de nettoyer le support et d'éliminer, en particulier, les saletés, les produits corrosifs, les éléments farinants, les anciens revêtements instables ainsi que les agents séparateurs (par exemple: peau de laminage, calamine et cires). Il faut également contrôler l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieur. Poncer les anciens revêtements stables jusqu'à ce qu'ils deviennent mats. Traiter les zones défectueuses comme les supports non-traitées. Effectuer un léger ponçage intermédiaire entre chaque couche appliquée.

### COUCHE DE FOND

**Fer et acier** Enlever toute la rouille du support jusqu'à obtenir une surface métallique brillante. Enlever la graisse et la saleté (degré de préparation de la surface exigé : St 2 ou P Ma conformément à la norme EN ISO 12944. Appliquer, sur les surfaces métalliques brutes, une couche de fond avec le produit Radiator AF ou Rostschutzgrund\*.

**Surfaces recouvertes par un procédé industriel** Poncer les revêtements électrostatique par poudre jusqu'à ce qu'ils deviennent mats. Pour des raisons de nettoyage ultérieur et de protection du travail, il est recommandé de procéder à un ponçage humide du revêtement électrostatique par poudre. De base certaines surfaces recouvertes par un procédé industriel ne peuvent pas être traitées ultérieurement (par exemple: le polyfluorure de vinilydène – PVDF), etc.  
Remarque: observer les fiches techniques du BFS n° 22 et 24. Appliquer une couche de fond avec 2K-Epoxi-Primer\*.

### COUCHE INTERMÉDIAIRE

**pour tous les supports mentionnés ci-dessus** Appliquer une couche intermédiaire avec Radiator AF sur les supports recouverts d'une couche de fond ainsi que sur les anciennes couches de peinture intactes et préparées préalablement.

### COUCHE DE FINITION

**pour tous les supports mentionnés ci-dessus** Appliquer une couche de finition avec Radiator AF.

\* Veuillez consulter la fiche technique correspondante.

#### 3.801 Herbol-Radiator AF

Vernis / Glacis  
Vernis pour radiateurs

#### Informations sur le recyclage

Amener au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code des déchets 080111 de l'Union Européenne sur les déchets.

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des mises en œuvre et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises d'un objet défini. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Edition: novembre 2012  
Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.



Akzo Nobel Coatings AG  
Täschmattstrasse 16  
CH -6015 Lucerne  
Téléphone +41 / 41 268 14 14  
Téléfax +41 / 41 268 13 18  
E-mail info@herbol.ch  
www.herbol.ch

